

Bientôt des poissons transgéniques ?

Par Christophe NOISETTE

Publié le 10/01/2009

En novembre 2001, Inf'OGM publiait un dossier intitulé « [Poissons transgéniques : est-ce bien raisonnable ?](#) ». Depuis, les annonces de commercialisation imminente de ces poissons sont incessantes : Inf'OGM relatait par exemple qu'en décembre 2006, Aqua Bounty Technologies ambitionnait de commercialiser ce saumon en 2009 aux Etats-Unis. Où en est-on ? Les résultats d'une nouvelle étude, menée conjointement par CINBIOSE (centre de recherche de l'Université du Québec à Montréal, Canada) et le Crii-Gen (Comité indépendant d'expertises, France), commandée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, viennent d'être publiés dans la revue *Environmental science & policy*. Ils synthétisent tout d'abord les risques soulevés par les poissons transgéniques. Plus vorace que les saumons sauvages, l'espèce transgénique, notamment quand les ressources alimentaires sont faibles, devient dominante, en développant un comportement cannibale à l'égard des poissons plus petits. L'étude souligne aussi les conséquences socio-économiques. Les saumons GM, rendus stériles pour limiter la dissémination, ne peuvent donc se reproduire : cela oblige les éleveurs à racheter tous les ans les alevins transgéniques.

Mais cet article propose aussi des pistes pour une évaluation correcte. Car l'ambition de cette recherche était bien de souligner que « la régulation internationale [n'est] pas prête ». En effet, aucune législation particulière pour évaluer et autoriser des animaux transgéniques actuellement n'est établie. Fin 2008, aux Etats-Unis, la Food and Drug Administration (FDA), qui régule entre autres les OGM, a présenté un projet de directives sur la réglementation des animaux GM. En conséquence, aucune commercialisation d'animal transgénique destiné à l'alimentation n'aura lieu tant que ces lignes directrices ne seront pas validées. Aucune date n'a été avancée. Aqua Bounty aura-t-elle le feu vert en 2009 ? Notons qu'en 2003, la FDA a autorisé la commercialisation d'un poisson d'aquarium luminescent (Glofish), non destiné à l'alimentation humaine. En France, les résultats d'un programme ANR sur ce thème seront présentés lors d'un colloque prévu à l'été 2009.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/bientot-des-poissons-transgeniques/